

**Répartition de la subvention municipale aux associations locales et groupements locaux,  
année 2018 (2<sup>ème</sup> affectation)**

**LE CONSEIL,**

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'enveloppe budgétaire prévue pour les associations locales et groupements locaux,

Vu le budget primitif de l'exercice 2018, voté le 28 mars 2018

**DÉLIBÈRE**

Article 1<sup>er</sup> – Décide de verser aux associations et groupements locaux pour l'exercice 2018 les subventions telles que figurant ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Subvention fonctionnement	Subvention de projet
<b>CULTURE ET MEMOIRE</b>		
Les amis de l'orgue et de la cathédrale St Louis		1000
Atout chœur	500	1000
Association Louis Luc	500	1000
Les Amis de la cité	1000	
Université Inter-Ages	1000	
Usine Hollander	1000	500
Ensemble polyphonique	500	1000
Collectif pour l'histoire de l'esclavage	500	
<b>LOISIRS ET ANIMATION LOCALE</b>		
Amicale des anciens	800	
Société Régionale des beaux arts	300	
Outremer Racines	1800	
Ressources urbaines	600	1200
Digital Media Culture	800	
La basse cour du Val de Marne	200	
La Choisyenne Gondoloise	350	150
Choisy-Echec « les deux fous »	200	
Danses et loisirs	1000	
<b>ACTION SOCIALE ET DROITS FONDAMENTAUX</b>		
CES (Citoyenneté Entraide Solidarité)	2000	
Ligue des droits de l'homme	500	
Petite main tendue	1600	
Lumière et Liberté	1200	
Secours populaire	2000	
Les restaurants du cœur	2000	
Choisy ton alphabétisation	1800	1000
Unité Mobile de Premier Secours	2300	
Grain de sel	3000	1000
Août secours alimentaire	300	
<b>PREVENTION / SANTÉ / HANDICAP</b>		
SOS Globi	500	
ADOPSIE	1200	
AIDES	1000	
UNAFAM (Union nat <sup>ale</sup> des familles et amis de personnes malades)	500	
Association pour le développement du Burkina Faso	500	
Choisy ton chat	500	
Social Art Postal Club	750	1000
Association des Paralysés de France (APF)		500
France alzheimer	500	
Visite des malades en milieu hospitalier (VMEH)	200	
<b>LOGEMENT / CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT</b>		
Amicale de locataires CNL Lugo-sablère	950	
Amicale des locataires CNL Lugo-Regnier	150	
AECE (Association Educative Créative à l'Environnement)	1000	
Graines de Seine	500	500
Association choisyenne du square Anatole France	500	500

On sème pour la ville	500	500
Amicale des résidents de la villa Tassigny	500	
Groupement de défense sanitaire des abeilles du Val de Marne et de la Seine	400	
La grande maison dans la prairie	800	
Jardin partagé « Les butineuses »	800	
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>		
FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)	600	
Association Nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance française	100	
Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)	800	500
UNC 32 <sup>e</sup> section	200	
ULAC (Union Locale des Anciens Combattants)	900	
Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé	200	
<b>SOLIDARITE INTERNATIONALE</b>		
USJTO (ex AJMJTO)	500	
Association d'Amitié franco-vietnamienne	500	1000
Solidarité Choisy Palestine	500	
Yallah bismillah		500
Association Choisyenne d'Amitié-Franco Algérienne (ACAFA)	500	
Tirougza Europe	500	1000
<b>EDUCATION / FORMATION / EMPLOI</b>		
FCPE collège Paul Valéry		100
FCPE école du parc	300	
Association Parents d'élèves indépendants de l'école Cachin	500	500
Prévention routière	200	
FCPE Jules Vallès		500
Touche pas à ma République	500	1000
Rebondir	1000	
CDPE Gondoles		500
SOFI (Société Famille Individu)		300
Etude et partage	200	
<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL Fonctionnement et projets</b>		

Article 2 – Décide de verser aux **syndicats** pour l'exercice 2018 les subventions telles que figurant ci-dessous :

CFDT Union Locale des retraités	274
CGT retraités	274
UNSA (syndicats des salariés et retraités de l'activité ferroviaire)	400
CGT Union Locale Choisy – Thiais	400
CGT « multi professionnels » Choisy le roi - Thiais	2200
CFDT Union Locale	2200
<b>TOTAL</b>	<b>5748</b>

Article 3 – Dit que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2018.

Fait et délibéré en séance du 27 juin 2018

Pour extrait conforme,  
Didier Guillaume  
Maire de Choisy-le-Roi,  
Vice-président du Conseil Départemental du Val de Marne.